

Basse-Normandie

La programmation FEDER en chiffres

4% enveloppe	7 M€
Programmation initiale logement	6 M€
Programmation complémentaire	0

Projets acceptés	0
Projets sous instruction	2 M€
Total	2 M€
Projets en attente d'instruction	nc

Modalité d'affectation du FEDER

- Mode subvention (guichet ouvert à concurrence de l'enveloppe programmée)
- Appel à projets (après sélection par un jury selon un cahier des charges préalable)
- Mode ingénierie financière (bonification de taux d'intérêt, garantie publique, fond revolving...)

Les choix locaux de programmation

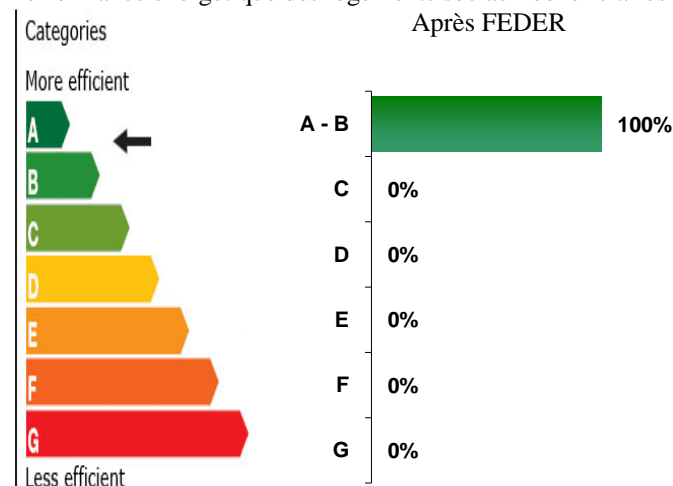
Economie minimale > 80 kWh/m²/an avec l'obtention des labels :

- HPE < 150 kWh/m²/an : subvention 2500€ en 2010 uniquement
- BBC < 80 kWh/m²/an : subvention de 5000€

Les résultats à mi-parcours (6/2009-03/2011)

Ménages concernés	650
Investissements générés	16,6 M€
Emplois locaux induits	236

Performance énergétique des logements sociaux bénéficiaires



Commentaires

L'ouverture du FEDER aux opérations locatives sociales a :

- permis de renforcer le partenariat local mis en place d'abord avec les aides directes de la région et de l'ADEME pour le logement social et de faciliter la mise en place d'une structure régionale (ARCENE : Association Régionale pour la Construction Environnementale en Normandie) à laquelle participe l'ensemble des acteurs de la construction, le conseil Régional et l'Etat,
- eu un effet levier très significatif permettant d'investir plus fortement au delà des objectifs du Grenelle de l'environnement en prenant en compte les besoins des organismes définis par l'association régionale (ouverture aux logements en classe D, cofinancement ou non d'un éco-prêt de la CDC...),
- eu un effet entraînant permettant de passer des opérations au label HPE aux opérations BBC (classes A et B).

Les points à améliorer sont principalement : la coordination des différents intervenants sur l'opération, l'évaluation et le suivi des performances énergétiques et environnementales et leurs impacts sur les consommations.

Contact personne ressources : Stéphane Courtin, Directeur Association régionale pour l'habitat social Basse-Normandie, +33 2 31 50 08 30, e-mail : arhlmbn@union-habitat.org

